

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son volet « Formation Professionnelle Continue et Innovation Technologique », l'ESMER dédiée exclusivement à la formation aux métiers des Energies renouvelables propose une formation intitulée « **le dimensionnement des systèmes solaires photovoltaïques domestiques et industriels** ».

Pour prendre part à cette formation, il faut remplir les conditions ci-après :
Etre titulaire du CAP ; du BEPC au tout autre diplôme équivalent.

Pièces à fournir

1. Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'Ecole
2. Une fiche d'inscription dûment remplie par le postulant
3. Un CV détaillé
4. Une photocopie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation de fin de formation.

Coût de la Formation

Le coût de la Formation au Montant de 200 000 F CFA par participant est subventionné en partie par les organismes techniques et Financiers en partenariat avec l'ESMER.

Ainsi chaque participant, aura à payer lors du dépôt de son dossier de candidature une somme de 30 000 F CFA, qui lui sera retournée au cas où son dossier ne serait pas accepté.

Date limite du dépôt des dossiers :

La date limite du dépôt des dossiers est le **03 Août 2016 à 18 heures au siège de l'Ecole.**

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter au :
(219) 21 00 79 15 ou au 94 01 30 63

Une Attestation de participation sera délivrée à chaque participant à la fin de la formation.

Le Directeur Général,




Bertin C. DJAITO